

**Le gouvernement annonce l'introduction d'un « module d'orientation » obligatoire dans toutes les licences, pour tous les étudiants.**

**À bas les « modules » d'orientation patronale !**

Pour dénaturer les licences et assujettir les étudiants au patronat, le ministre veut instaurer le module obligatoire de « projet professionnel personnalisé ».

Mise en place par Villepin, la commission Université-emploi a rendu publiques ses premières propositions. L'une d'elles demande que devienne obligatoire dans toutes les licences sans exception un module dont le contenu n'a rien à voir avec l'enseignement universitaire : un module de « projet professionnel personnalisé ». L'obtention d'un tel module sera soumise à l'acceptation par l'étudiant d'un travail définissant son projet professionnel. Ceci signifie d'abord qu'une licence universitaire doit désormais n'avoir plus qu'un seul objectif : déboucher sur une profession. C'est la remise en cause du droit à suivre des études universitaires en tant que tel, à un enseignement sans objectif professionnel particulier. Or un nombre important d'étudiants suivent des études en ayant déjà un ou des diplômes, souvent même une profession ; certains parfois sont retraités : aujourd'hui, toute personne ayant le bac a le droit de poursuivre ou reprendre des études universitaires indépendamment d'un projet professionnel : c'est ce droit à l'instruction – que le gouvernement juge coûteux – qui est menacé.

Surtout, pour le gouvernement, l'objectif est que l'étudiant se soumette, à travers le module, aux exigences formulées par le patronat. Le ministre François Goulard a été clair dans ces objectifs : *« Jusqu'à présent, l'enseignement supérieur a été largement piloté par la demande, c'est-à-dire par le nombre d'inscriptions en première année. Notre objectif est de mieux l'orienter par les perspectives d'emploi en créant des formations qui correspondent aux besoins des entreprises ».*

Les modules de « projet professionnel personnalisé » n'ont rien à faire dans les diplômes : **à bas le module obligatoire de projet professionnel personnalisé !** Telle doit être la position défendue par l'UNEF.